

AFFAIRE N° 30.

OBJET: Echange de terrain avec Monsieur Yoland DIOU-KAUN en vue de la création d'une voie nouvelle prévue dans le cadre de l'aménagement de la cour Papaya.

LE MAIRE donne lecture du rapport :

Mesdames , Messieurs et chers collègues,

Le projet d'aménagement de la Cour Papaya, approuvé par délibération du 6 mai 1980( affaire n°6) dans le cadre du Plan de Référence, comporte la réalisation d'une voie nouvelle de 10 mètres d'emprise perpendiculaire au boulevard de la Providence, au droit de la Direction Départementale de l'Agriculture. Ce projet figure également au Plan d'Occupation des Sols.

Monsieur Yoland DIOU-KAUN, propriétaire d'une partie de l'emprise de cette voie(450m2 environ) accepte de l'échanger avec la Commune contre une partie d'un terrain communal contigu, de même surface. Les plans correspondants et le document d'arpentage seront établis par les services municipaux.

Je vous demande de bien vouloir m'autoriser à intervenir dans l'acte d'échange et à verser au notaire rédacteur les honoraires correspondants.

La dépense sera inscrite au chapitre 901 article 210 du budget communal et financée à l'aide de crédits de voirie.

Je mets la question aux voix.

---

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ.

---

VU - St Denis le 8 Octobre 1980

P/le Préfet

Le Secrétaire Général

Signé : Didier Cullisieux

Pour Copie Certifiée Conforme

P/le Préfet

Le Chef de Bureau délégué

Jacques Lacoste